



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions de santé

Question écrite n° 41460

## Texte de la question

M. François Baroin attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation très critique dans laquelle se trouve l'enseignement de la spécialité de médecine générale dans l'académie de Reims. En effet, les attentes de postes n'ont pas été satisfaites à la hauteur des besoins, les départs à la retraite se poursuivent quand d'autres sont programmés, les médecins-enseignants sont surchargés et, las, les enseignements sont donnés dans des conditions très difficiles et menacent de s'arrêter, faute de nouvelles recrues. Pour autant, les besoins en médecins généralistes supplémentaires se confirment également sur l'Aube. Il lui demande quelles initiatives concrètes le Gouvernement compte entreprendre pour assurer la poursuite de l'enseignement de la spécialité de médecine générale au sein de l'université de Reims-Champagne-Ardenne, et sous quel délai.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Baroin](#)

**Circonscription :** Aube (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41460

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 février 2009, page 1229

**Question retirée le :** 27 avril 2010 (Fin de mandat)